



AVIS AUX ENTREPRISES EXPORTATRICES

MESURE FORMATION POUR LE SOUTIEN DES ENTREPRISES EXPORTATRICES DU SECTEUR DE LA PECHE MARITIME

Suite à la signature de l'Avenant n° 2, relatif à la prorogation, pour une période **de 6 mois supplémentaires**, des mesures relatives au soutien des entreprises exportatrices relevant du secteur de la **Pêche Maritime**, le bénéfice de ces mesures d'accompagnement est prorogé jusqu'au **31 décembre 2010**.

Par ailleurs, il a été décidé de fixer le mois de référence pour le maintien de l'emploi, au mois d'**Octobre 2009** pour les entreprises éligibles de ce secteur.

Pour bénéficier de la mesure liée à **la formation**, les entreprises exportatrices, relevant du secteur de la Pêche Maritime, devront déposer, au niveau du Département de la Pêche Maritime (DIP), un dossier de remboursement se composant des pièces suivantes :

1. Un formulaire de demande d'éligibilité dûment rempli par la société ;
2. L'engagement sur l'honneur de l'entreprise à maintenir son effectif avec une variation à la baisse qui ne peut excéder 5% de l'effectif déclaré à la CNSS au mois d'octobre 2009 ;
3. Une attestation de régularité fiscale (**Modèle 203**), au **31 décembre 2008**, délivrée par le Percepteur Régional de l'Administration Fiscale ;
4. La déclaration du chiffre d'affaires **global** et **incluant part export** réalisés durant l'exercice fiscal 2008, délivrée par l'Administration Fiscale ;
A défaut de la déclaration du chiffre d'affaires de l'année 2008, la déclaration du chiffre d'affaires de l'année à cheval est acceptée (2007/2008 ou 2008/2009).
5. Une attestation de régularité CNSS (Attestation pour soumissionner aux marchés publics).

Le dossier complet est à déposer auprès du Département de la Pêche Maritime (Direction des Industries de la Pêche), sis - Nouveau Quartier Administratif, Haut-Agdal, Rabat -.

Délais de rigueur : au plus tard **le 20 décembre 2010**.

Secrétariat

Division des Investissements et de la Programmation

Tél : 05.37.68.82.89

Télécopie : 05.37.68.82.94

Email : taoufiq@mpm.gov.ma